



NATIONS UNIES

JOURNAL

NEUVIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE

Vienne, 15-19 octobre 2018

N° 2

PROGRAMME DES SÉANCES – MARDI 16 OCTOBRE 2018

10 heures- 3^e séance plénière
13 heures

Salle des plénières
Bâtiment M
1^{er} étage

Examen du point 1 de l'ordre du jour : Questions d'organisation (*suite*)

- a) Ouverture de la session
- d) Participation
- e) Adoption du rapport du Bureau concernant les pouvoirs
- f) Débat général

Examen du point 2 de l'ordre du jour : Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant

- a) Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Documents : CTOC/COP/2018/1
CTOC/COP/2018/7
CTOC/COP/2018/CRP.1

Les salles pour les consultations informelles sur des projets de résolutions, les réunions bilatérales et les réunions des groupes régionaux peuvent être réservées auprès des services des conférences aux postes 4322 et 5771.

POUVOIRS : Les délégations peuvent présenter leurs pouvoirs au Secrétariat au bureau M0122 du bâtiment M du CIV.

RETRANSMISSION VIDÉO : La séance d'ouverture et 1^{re} séance plénière, qui se déroulera dans la salle des plénières, sera retransmise en vidéo dans la salle de conférence M3, avec des services d'interprétation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS : Conformément à la décision 6/3 de la Conférence, la date limite de dépôt des projets de résolutions a été fixée au lundi 1^{er} octobre 2018. **Toute modification à un projet de résolution distribué officiellement devra être apportée sur le texte final revu par les services d'édition. Pour ce faire, l'auteur est prié de se procurer le fichier Word contenant le texte final auprès du Secrétariat (bureau M0112). Toute révision devra être clairement indiquée, de préférence à l'aide du système de suivi des modifications.** Les États qui souhaitent se porter coauteurs de projets de résolutions peuvent signer la feuille correspondante au Secrétariat (bureau M0112).

JOURNAL : Le *Journal* de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée paraît chaque matin. On y trouve des informations sur les séances de la journée et des avis divers. Les délégations qui souhaitent y faire paraître une annonce sont priées de s'adresser au Secrétaire de la Conférence, c/o Secrétariat, M0112, poste 5762 ou 4144.

V.18-06934 (F)



Merci de recycler

**15 heures-
18 heures** **4^e séance plénière**

**Salle des plénières
Bâtiment M
1^{er} étage**

Examen du point 2 de l'ordre du jour : Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant (*suite*)

- b) Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants
- c) Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer

Documents : CTOC/COP/2018/2
CTOC/COP/2018/5
CTOC/COP/2018/3
CTOC/COP/2018/6

GROUPE DE TRAVAIL

Groupe de travail sur la coopération internationale

**Salle des conseils A
Bâtiment M**

Examen des points suivants de l'ordre du jour :

- 10 heures-
13 heures** 2 Problèmes rencontrés dans l'accélération du processus d'extradition, notamment la prise en compte de la santé, de la sécurité et d'autres questions touchant aux droits de l'homme, ainsi que les stratégies judiciaires mises en œuvre par les prévenus pour retarder l'exécution d'une demande d'extradition
- 15 heures-
18 heures** 2 Problèmes rencontrés dans l'accélération du processus d'extradition, notamment la prise en compte de la santé, de la sécurité et d'autres questions touchant aux droits de l'homme, ainsi que les stratégies judiciaires mises en œuvre par les prévenus pour retarder l'exécution d'une demande d'extradition (*suite*)

Documents : CTOC/COP/WG.3/2018/4
CTOC/COP/WG.3/2018/5

AUTRES RÉUNIONS

9 h 15 Réunion du Bureau élargi de la Conférence

**Salle de conférence
M4**

**14 heures-
15 heures** Réunion de coordination de l'Union européenne

M0E03

Les représentants sont priés d'éteindre leurs téléphones portables à l'intérieur des salles de conférence.

MANIFESTATIONS PARALLÈLES

9 heures-9 h 50	Prise en compte des droits de l'homme et de la problématique femmes-hommes dans la lutte contre la traite des personnes Organisateur : Gouvernement espagnol, Vice-Première Ministre et Ministre de l'égalité	Salle de conférence M3
9 heures-9 h 50	Lancement des objectifs de l'action policière mondiale Organisateur : INTERPOL (avec le Gouvernement norvégien et la Section de l'appui à l'application de la Convention, au Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC)	Salle de presse
9 heures-9 h 50	Plateforme du Ministère chinois de la sécurité publique pour la diffusion urgente d'informations relatives aux enfants portés disparus Organisateur : Gouvernement chinois, Ministère de la sécurité publique	Salle de conférence M6
13 h 10-14 heures	La sécurité des journalistes dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée Organisateur : Gouvernement autrichien (avec les Gouvernements italien et français et l'Initiative mondiale de lutte contre la criminalité transnationale organisée)	Salle de conférence M6
13 h 10-14 heures	Faire face à la corruption systémique dans le contexte migratoire Organisateurs : Gouvernement autrichien et Académie internationale de lutte contre la corruption (avec l'Organisation internationale pour les migrations)	Salle de conférence M5
13 h 10-14 heures	Nouvelles méthodes de collecte de données et d'informations sur la criminalité organisée dans les Balkans occidentaux Organisateur : Section de la recherche en matière de criminalité de l'ONUDC	Salle de presse
13 h 10-14 heures	Stratégies et synergies déployées au titre de l'objectif de développement durable n° 16 pour lutter contre la criminalité transnationale organisée Organisateur : Gouvernement mexicain (avec le bureau de pays de l'ONUDC au Mexique)	Salle de conférence M7
13 h 30-15 heures	Efforts de prévention, d'éradication et de poursuites déployés contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants en Afrique de l'Est Organisateur : Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Est (avec les Gouvernements djiboutien, érythréen, éthiopien, kényan, ougandais et somalien, l'Union européenne, la Section de la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants de l'ONUDC, la Section régionale de l'ONUDC pour l'Afrique et le Moyen-Orient, et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ))	Salle de conférence M3
14 h 10-15 heures	« e-MLA » : un réseau sécurisé pour la transmission électronique des demandes et des réponses en matière d'entraide judiciaire Organisateur : INTERPOL (avec les Gouvernements autrichien et français)	Salle de presse

- | | | |
|--------------------------|---|-------------------------------|
| 14 h 10-15 heures | Afrique de l'Ouest et coopération judiciaire en matière pénale : changer les perspectives de Nord-Sud à Sud-Nord
Organisateur : Gouvernement nigérian (avec les Gouvernements italien, français et néerlandais, la Section de l'appui à l'application de la Convention, au Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC, et le Bureau régional de l'ONUDC au Sénégal) | Salle de conférence M7 |
| 14 h 10-15 heures | La coopération internationale pour rendre justice aux victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle
Organisateur : Gouvernement des États-Unis d'Amérique, Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs du Département d'État (avec le Gouvernement mexicain) | Salle de conférence M3 |

EXPOSITIONS

(15-19 octobre 2018)

Bâtiment M, rez-de-chaussée (M0E)

Espace « médias sociaux » de la Conférence

Organisateur : Section de la sensibilisation/communication de l'ONUDC

Bâtiment M, 1^{er} étage (M01)

Publications et exposition sur les drogues de la Section de la sensibilisation de l'ONUDC

Organisateur : Section de la sensibilisation/communication de l'ONUDC

Le Programme mondial pour la mise en œuvre de la Déclaration de Doha : promouvoir une culture de la légalité

Organisateurs : Section de la sensibilisation/communication et Section de l'appui à l'application de la Convention de l'ONUDC (Doha)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies en faveur des victimes de la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants

Organisateur : Section du cofinancement et des partenariats de l'ONUDC

Le portail SHERLOC de l'ONUDC

Organisateur : Section de l'appui à la Conférence de l'ONUDC

Bureau de renseignements du Service de la prévention du terrorisme

Organisateur : Service de la prévention du terrorisme de l'ONUDC

La criminalité liée aux espèces sauvages : une forme grave de criminalité organisée

Organisateur : Groupe des moyens de subsistance durables de l'ONUDC

Documentation relative à la société civile

Organisateur : Équipe de la société civile de l'ONUDC

Stand d'information de l'Académie internationale de lutte contre la corruption

Organisateur : Académie internationale de lutte contre la corruption

Présentation de l'Académie internationale de lutte contre la drogue et la criminalité organisée

Organisateur : Académie internationale de lutte contre la drogue et la criminalité organisée (Turquie)

AVIS DIVERS

1. On trouvera, en annexe au présent *Journal*, une liste des numéros de bureau et de téléphone du bâtiment M utiles pendant la neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

Déclarations

2. Les représentants qui feront des déclarations sont priés d'en communiquer par avance le texte au Secrétariat, de préférence par courriel (untoc.cop@un.org et unovconference@un.org), ou d'en remettre des exemplaires papier au fonctionnaire des séances se trouvant dans la salle des séances plénières (bâtiment M). Les délégations souhaitant que leur déclaration soit distribuée aux États et aux organisations assistant à la session devraient en fournir au minimum 200 exemplaires au secrétariat.

3. Il est possible de rejoindre la conversation ouverte sur Twitter en utilisant les hashtags #COP9, #UNTOC, #15yearsUNTOC, et de suivre @UNODC pour disposer des informations les plus récentes.

Documentation

4. Les langues officielles de la session sont les six langues officielles de l'ONU, soit l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Les documents officiels de la session sont disponibles dans les six langues officielles.

5. La documentation relative à la conférence est disponible sur le site Web de la neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée : <http://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/CTOC-COP-session9.html>.

6. Le Secrétariat s'efforce de réduire les dépenses et de limiter l'impact sur l'environnement en numérisant les documents et publications de conférence. De ce fait, les documents d'avant-session ne sont disponibles sur place qu'en nombre limité. Chaque délégation pourra en recevoir un jeu complet (un seul), dans la langue de son choix. Les représentants sont donc priés de bien vouloir apporter leurs propres exemplaires aux réunions.

7. Pendant la neuvième session, le principal comptoir de distribution des documents est situé au 1^{er} étage du bâtiment M, près de l'entrée de la salle des séances plénières. Chaque délégation disposera d'un casier pour les documents et pour le *Journal*. Le *Journal* présentera chaque jour le programme de la journée et d'autres informations relatives au déroulement de la session.

Consultations informelles sur les projets de résolutions pendant la session

8. Pendant la neuvième session (du 15 au 19 octobre 2018), on pourra réserver des salles pour les consultations informelles sur les projets de résolutions, les réunions bilatérales et les réunions des groupes régionaux auprès du Groupe de la gestion des séances de l'ONUV :

M. Linto Thanikkel
linto.thanikkel@un.org
(+43-1) 26060-4322

ou M. Nikola Jeremic
nikola.jeremic@un.org
(+43-1) 26060-5752

ou au bureau de coordination de la conférence (M0222)

9. Dans leur demande, les États Membres sont priés d'indiquer la date, l'heure et la durée prévue de la réunion, ainsi que le nombre de représentants qui y participeront.

Espaces de travail des représentants et connexion au réseau sans fil

10. L'accès sans fil à Internet est disponible dans l'ensemble du bâtiment M. Des ordinateurs de bureau équipés de logiciels standard et reliés à Internet seront mis à la disposition des participants dans des espaces de travail (espaces Internet ou « cybercorners ») situés au rez-de-chaussée du bâtiment M.

Photocopies

11. Il n'existe pas de service de photocopie dans l'enceinte du Centre international de Vienne (CIV) et le Secrétariat n'est pas en mesure d'offrir ce service aux délégations.

Salles de conférence

12. Dans les salles de conférence du bâtiment M du Centre international de Vienne dotées d'installations pour l'interprétation simultanée, tous les sièges sont équipés d'un appareil récepteur et d'écouteurs portatifs. Les participants sont priés de laisser ce matériel en place pour qu'il puisse être régulièrement vérifié et que les batteries puissent être rechargées si nécessaire.

Utilisation de téléphones et d'ordinateurs portables

13. Les participants sont priés d'éteindre leurs téléphones portables à l'intérieur des salles de conférence, car ceux-ci peuvent créer des interférences radioélectriques dans le système sonore et nuire à la qualité de l'interprétation et de l'enregistrement des débats.

14. L'utilisation d'ordinateurs portables dans les salles de conférence peut causer des problèmes analogues. Les participants sont priés de ne pas utiliser leurs ordinateurs portables près d'un micro ouvert.

Liste des participants

15. Les délégations sont priées de remettre les corrections et additions éventuelles à la liste des participants par écrit au Secrétariat (bureau **M0123**).

Économat

16. Après accomplissement des formalités d'inscription, des cartes donnant accès à l'économat seront délivrées aux chefs des délégations d'États Membres, aux fonctionnaires des institutions spécialisées appartenant à la catégorie des administrateurs et à tous les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies détachés de lieux d'affectation autres que Vienne pour la Conférence.

Restauration

17. On trouvera une cafétéria, un restaurant et un bar à cocktails au rez-de-chaussée du bâtiment F. Le restaurant est ouvert de 11 h 30 à 14 h 30 (les réservations sont recommandées, poste 4877) et le bar à cocktails de 8 heures à 20 heures. La cafétéria est ouverte de 7 h 30 à 10 heures et de 11 h 30 à 14 h 30. L'espace café de la cafétéria est ouvert de 8 heures à 15 h 30.

18. Les coins café situés dans le bâtiment M et au 7^e étage du bâtiment C sont ouverts de 9 heures à 16 h 30. Des déjeuners et des réceptions privés peuvent être organisés au Centre international de Vienne. Il faut pour cela se mettre en rapport avec les services de restauration ((+43-1) 26060-4875 ; courriel : CateringVIC@eurest.at).

Agence de voyage

19. L'agence de voyages American Express (bureau C0E01) est à la disposition des participants pour tout ce qui touche aux voyages, à la location de voitures, au tourisme et aux excursions. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30.

Banques

20. La Bank Austria a une agence effectuant toutes les opérations bancaires au 1^{er} étage du bâtiment C et un distributeur automatique de billets au rez-de-chaussée du bâtiment D du Centre international de Vienne. L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures (17 h 30 le jeudi).

Services postaux

21. Un bureau de poste, situé au 1^{er} étage du bâtiment C du Centre international de Vienne (poste 4986), assure tous les services postaux ordinaires. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures.

Premiers secours

22. Des soins médicaux peuvent être dispensés à l'infirmierie du Service médical commun, située au 7^e étage du bâtiment F du Centre international de Vienne (poste 22224 et, en cas d'urgence, 22222). L'infirmierie est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 16 h 30 (15 heures le jeudi). En cas d'urgence en dehors de ces heures, s'adresser à la permanence du Service de sécurité (bureau F0E18, poste 3903).

Accès au Centre international de Vienne

23. Il est conseillé aux participants qui arrivent au Centre international de Vienne par taxi de descendre dans la contre-allée (Nebenfahrbahn) de la Wagramer Strasse. Ils s'inscriront ensuite à la Porte 1, traverseront l'esplanade (Memorial Plaza) en direction de l'entrée « A », en suivant les panneaux conduisant au bâtiment M. Les participants arrivant par le métro (ligne U1) descendront à la station « Kaisermühlen/Vienna International Centre » et suivront les panneaux « Vienna International Centre » avant de s'inscrire à la Porte 1, et d'entrer dans le bâtiment A après avoir traversé l'esplanade.

24. Il n'est pas prévu d'espace de stationnement pour les participants à la session, hormis pour les membres de missions permanentes titulaires d'un permis de stationnement valable.

Sécurité

25. Pendant la neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, du 15 au 19 octobre 2018, les autorités autrichiennes assureront la sécurité à l'extérieur du Centre international de Vienne. À l'intérieur du Centre, la sécurité sera assurée par le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU.

26. Pour toute demande particulière concernant la sécurité et les questions connexes, on s'adressera à la personne suivante :

Chef du Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU
Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500
1400 Vienne, Autriche
Bureau F0E08, VICSecurityChiefOffice@un.org
Tél. : (+43-1) 26060-3901 ; télécopie (+43-1) 26060-5834

27. Pour des raisons de sécurité, les participants à la session sont priés de ne pas laisser leurs bagages, porte-documents ou ordinateurs portables sans surveillance.

Accès en ligne à la documentation

28. L'application VIC Online Services permet aux participants d'accéder facilement à la documentation de la session, notamment à l'ordre du jour et au programme de travail, au programme des séances, au calendrier des manifestations spéciales, et aux renseignements à l'intention des participants concernant les installations et les services disponibles au CIV ; elle donne également accès aux enregistrements numériques des séances publiques. Les participants pourront s'y connecter depuis leurs appareils mobiles tels que smartphones et tablettes, à l'adresse Internet suivante de l'Office des Nations Unies à Vienne :

<http://myconference.unov.org>



29. L'application VIC Online Services est conçue pour faciliter une distribution plus large des documents et informations relatives à la session pendant la conférence, tout en contribuant à réduire l'utilisation de papier.

Bureaux au bâtiment de conférence M

Secrétariat de la Conférence des Parties, neuvième session	Bureau	Téléphone
Président de la Conférence	M0116	27200
Secrétaire de la Conférence	M0119	4272
Président du Groupe de travail	M0110	27207
OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME		
Directeur exécutif		
M. Yury Fedotov	M0127	
Bureau du Directeur exécutif		
M. Roberto Arbitrio, Chef	M0125	4246
M ^{me} Linda Mos-Duhr, Assistante personnelle du Directeur exécutif	M0125	5003
Division des traités		
M. John Brandolino, Directeur de la Division	M0113	4229
M ^{me} Filomena Hidalgo, Assistante du Directeur	M0112	4144
Service de la criminalité organisée et du trafic illicite		
M ^{me} Loide Aryee, Chef du service et Secrétaire de la Conférence	M0119	4272
M ^{me} Baaba Anum-Kofi, Assistante de la Secrétaire de la Conférence	M0122	4460
Section de l'appui à la Conférence		
M ^{me} Xiaohong Li, Chef	M0118	4733
M. Dimosthenis Chryssikos, Secrétaire du Groupe de travail sur la coopération internationale	M0114	5586
M ^{me} Tania Bañuelos, Spécialiste de la prévention du crime et de la justice pénale	M0122	5496
Fonctionnaires chargés des points de l'ordre du jour (Service de la criminalité organisée et du trafic illicite)	M0114	27289
Secrétariat de la Conférence – Projets de résolutions/Projet de rapport/Journal		
M ^{me} Antoaneta Seitz	M0112	5762
M ^{me} Iryna Panasyuk	M0112	82321
Liste des participants/Pouvoirs/Manifestations parallèles/Information		
M. Agustina Diaz-Rhein	M0123	83383
M ^{me} Junyuan Zwazi	M0123	8702
M. Dmitry Palka	M0123	4148
M ^{me} Hilda-Olivia Sarkissian	M0123	4040
Division des opérations		
M ^{me} Miwa Kato, Directrice	E1455	4766/5587
Division de l'analyse des politiques et des relations publiques		
M. Jean-Luc Lemahieu, Directeur	D1401	4196
Division de la gestion		
M. Dennis Thatchaichawalit, Directeur	E1055	5599/4145
Assistants (service des séances)		
M. Linto Thanikkel	M0222	4322
M. Nikola Jeremic	M0222	5752
Préposés aux salles de conférence – SÉANCES PLÉNIÈRES/COMITÉ PLÉNIER	Salle des conseils B	83136/83119
Préposés aux salles de conférence – GROUPE DE TRAVAIL	Salle des conseils A	21330/21331
Distribution des documents (hors Salle des séances plénières, 1 ^{er} étage)	Plénières	27278
Distribution des documents (Groupe de travail sur la coopération internationale)	Salle des conseils A	21326
Salon des ONG	M0E27	27269
Bureau d'inscription	Porte 1	3991
Bureau des cartes d'identité	Porte 1	3929

